

Whitestone Group S.A.
Route de Genval 32
B-1380 Lasne
N.E. 0467.731.030
www.whitestone.eu

Pour être valable cette procuration devra être envoyée au siège ou par courriel à o.della.faille@whitestone.eu au plus tard **le 2 mai 2022.**

**PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DE WHITESTONE GROUP S.A.**

Le / la soussigné(e) :

Nom, Prénom / dénomination : _____

Adresse / siège : _____

Si personne morale, représentée par : _____

en sa qualité de : _____

Propriétaire de :

_____ actions nominatives, en pleine propriété et/ou

_____ actions dématérialisées, en pleine propriété

Donne par la présente procuration à :

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

aux fins de le/la représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra le lundi 9 mai 2022 à 16 heures au siège d'Invest BW, Rue Louis Geer, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve.

* *
*

**INSTRUCTION DE VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
 DE WHITESTONE GROUP S.A.**

A défaut pour le mandant d'indiquer le sens dans lequel son mandataire doit voter, il sera réputé voter favorablement à l'ensemble des résolutions proposées en Assemblée Générale Ordinaire.

Le/la mandataire s'engage à voter comme indiqué ci-dessous :

ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	INSTRUCTION		
1) Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes annuels et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.	Pour	Contre	Abstention
2) Présentation du rapport de contrôle social et consolidé du Commissaire sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.	Pour	Contre	Abstention
3) Approbation des comptes annuels et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 et affectation du résultat.	Pour	Contre	Abstention
4) Décharge aux administrateurs et au Commissaire au titre de l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice 2021.	Pour	Contre	Abstention
5) Administrateurs : renouvellement et nominations de	Pour	Contre	Abstention
5.1) Monsieur Sandro Ardizzone pour un mandat de 3 ans	Pour	Contre	Abstention
5.2) Interprim's SA (représentée par Monsieur Frédéric Pouchain) pour un mandat de 3 ans	Pour	Contre	Abstention
5.3) la société d'investissement et de financement du Brabant wallon (Invest.BW) (représentée par Monsieur Pierre de Waha-Baillonville) pour un mandat de 3 ans	Pour	Contre	Abstention
5.4) la société simple REPAMA (représentée par Monsieur Monsieur Simon Renwart) pour un mandat de 3 ans	Pour	Contre	Abstention
5.5) 2BAU SRL (représentée par Monsieur Imre De Coster) pour un mandat de 3 ans	Pour	Contre	Abstention
5.6) NAM INVEST BV (représentée par Monsieur Maximilien d'Oreye de Lantremange) pour un mandat de 3 ans	Pour	Contre	Abstention
6) Honoraires du Commissaire.	Pour	Contre	Abstention

En outre, le mandataire peut notamment assister à toute autre assemblée générale ayant le même ordre du jour au cas où la première assemblée ne pourrait valablement délibérer.

Fait à

Le2022 (Signature précédée de la mention manuscrite « **Bon pour pouvoir** »)